

COMMUNIQUE DE PRESSE

Olam : inauguration de l'usine de production d'huile de palme au Gabon

Libreville, 11 avril 2017 – Dans sa note de présentation des activités d'Olam Gabon aux partenaires de la multinationale singapourienne, datée du 23 mars 2017, le PDG d'Olam Gabon, Monsieur **Gagan Gupta** a tenu à dresser le bilan de ses activités depuis le début de l'année 2017. Deux principaux projets y sont identifiés à savoir Olam Palm Gabon et Olam Rubber Gabon. A ce jour le projet de palmier à huile à lui seul couvre une superficie de 58.000 ha et 50.000 ha de nouvelles plantations, ce qui représente une superficie non négligeable pour un pays dont les stratégies de réduction de la dépendance et de la sécurité alimentaire ne sont pas concluantes.

Le rapport d'Olam précise bien dans la rubrique 3 Programme Graine : « *Un programme agricole unique en son genre : 70.000 ha de plantations intégrées (avec un potentiel d'extension à 200.000 ha) avec des plantations industrielles et des plantations villageoises. Filière export (palmier à huile) : 62.000 ha. Filière domestique (banane plantain, manioc, tomate, piment) : 5000 ha* ». Comme on peut le constater, la stratégie d'Olam est clairement de sortir des permis officiellement attribués pour étendre l'expansion du palmier à huile sur toute l'étendue du territoire national. Un appétit vorace que Brainforest ne saurait soutenir et accepter. Il est clairement constaté que la compagnie Olam, au regard de son dernier rapport feint de développer d'autres cultures dans le cadre du programme Graine pour une meilleure occupation des terres agricoles au profit du palmier à huile.

L'inauguration ce jour de la première usine de production d'huile de palme de Mouila ouvre une nouvelle phase dans la justification de l'extension du palmier à huile par Olam sur toute l'étendue du territoire.

Il vous souviendra qu'à la suite de la publication d'un rapport accablant de Brainforest et Mighty Earth le 12 décembre 2016 à Paris, le Directeur de l'ONG américaine Mighty Earth et le PDG d'Olam International se sont rencontrés à Washington D.C. le 31 janvier 2017 et sont parvenus à un accord pour avancer vers deux impératifs : permettre la mise en place de modèles de développement agricole responsables qui soutiennent la protection des forêts tout en luttant pour le développement durable au Gabon ; ainsi que la nécessité pour les commerçants d'huile de palme de développer une plateforme d'action collective pour éviter la déforestation et l'exploitation des travailleurs ou des communautés. Au regard de la gravité de l'ampleur de la déforestation dans ses projets au Gabon (palmier à huile et

Hévéa), un moratoire de zéro déforestation pour une durée d'un an avec possible reconduction en cas de non respect des engagements par Olam avait été signé.

Pendant que le démarrage des activités de cette usine se précise, la situation des populations impactées par les plantations ne s'améliore guère.

En effet les plaintes des communautés impactées par les activités d'Olam dans la province de la Ngounié nous parviennent presque chaque jour. Bien que le village ayant refusé le projet d'Olam dans ses terres coutumières, les populations du village Bemboudié (département de Ndolou à Mandji) accusent Olam d'exploiter leurs terres sans leur accord. Dans nos précédentes missions dans la Ngounié, il nous été amené à constater les difficultés que vivent les populations du Village de Mboukou (département de Tsamba-Magotsi) donc les activités sont restreintes du fait de la proximité (moins de 5 km) avec les limites du permis Lot1 d'Olam, lot dans lequel l'usine est implanté. Il est également à noter le fait que des villages, tel celui de Ferra dans le Lot 3, se retrouvent complètement enclavés avec des restrictions évidentes sur leurs accès aux ressources naturelles et à leurs terres ancestrales ; ceci entraînant leur refus de reconnaître la cartographie sociale qui avait été effectuée par des prestataires que Sotrader avait commis. Et les exemples sont ainsi nombreux.

En conséquence de ce qui précède, Brainforest exige le respect des droits des populations locales à la propriétaire foncière et au respect de leur environnement immédiat. Brainforest ne ménagera aucun effort pour contraindre Olam à plus de respect des normes internationales en matière de respect des droits des populations locales et se réserve le droit d'inspecter les sites d'Olam le moment opportun et une collaboration franche dans la réussite de ces missions.

Contact Presse :

Marc ONA ESSANGUI – Secrétaire Exécutif – Tel : (241) 01730886 / (241) 06260617

E-mail : marc.ona@brainforest-gabon.org



Boite postale : 23749 Libreville – Gabon / **Tel** : +24101730886 - +24107294140 - +24106260617 - **E-mail** : marc.ona@brainforest-gabon.org - Twitt : @onamarc
URL : <http://www.brainforest-gabon.org>